



Date de génération de ce justificatif : 01/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI KARRDI – Constitution de société

Référence : L021897

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 27 octobre 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION – SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE KARRDI Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Alexandre CARDINAL, en date du 20 octobre 2023, à LE PALAIS. Dénomination : KARRDI. Forme : Société civile immobilière. Siège social : lieu dit Magorlec, 56360 SAUZON. Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers.. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 € Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés, à l'exception des donations consenties par les associés à leurs descendants.. Gérant : M. Malik ABOUD, demeurant lieu dit Magorlec, 56360 SAUZON Gérant : Mme Tifenn ABOUD, demeurant lieu dit Magorlec, 56360 SAUZON La société sera immatriculée au RCS LORIENT. Pour avis. Le notaire

[Consulter cette annonce en ligne](#)